



22 décembre 2021

**NAO 2022 avancée en début d'année :
la direction répond OUI à la revendication de FO !**

La direction ayant autoritairement, malgré notre opposition, prévu de démarrer la négociation obligatoire (NAO) de 2022 seulement le 5 avril, **FORCE OUVRIERE** a revendiqué, dans un courrier écrit le 17 décembre au directeur du développement social (ci-joint), que cette date soit positionnée beaucoup plus tôt afin de pouvoir négocier au plus vite des augmentations de salaire significatives pour les salariés, durement éprouvés par la crise sanitaire et ses conséquences, les baisses d'effectifs, la polyvalence...

Il faut croire que nos arguments ont porté puisque le directeur des ressources humaines a adressé hier, 21 décembre 2021, un communiqué à l'ensemble des salariés les informant, sans nous nommer, que la NAO sera effectivement anticipée, les dates étant à fixer en janvier 2022 avec les organisations syndicales.

Nous ne nous étonnons pas que la direction ne cite pas **FORCE OUVRIERE** dans son communiqué car nous en avons une longue habitude et l'essentiel est le résultat.

La négociation sera-t-elle plus fructueuse que d'habitude ? La direction écoutera-t-elle enfin, après des années de vaches maigres, les revendications que nous portons pour vous ? Nous serons bien entendu, comme toujours, déterminés à tout faire pour améliorer les rémunérations et les conditions de travail de tous les salariés.